PRESENTATION SYNTHETIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 DE LA COMMUNE DE SAINT EVARZEC

Le compte administratif est le document budgétaire qui retrace l'exécution réelle du budget sur l'exercice.

Il précise les résultats comptables de l'exercice et les restes à réaliser. Il compare les prévisions (ouverture de crédits) aux réalisations (total des émissions de titre de recettes ou de mandats).

Il fait apparaître le résultat qui fera l'objet d'une affectation par le conseil municipal conformément à la règlementation comptable.

Par application de l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette présentation sera mise en ligne sur le site internet de la collectivité, dans un délai d'un mois à compter de l'adoption par le conseil.

Dans les tableaux présentés ci-après, il faut comprendre par crédits ouverts tous les crédits qui ont été inscrits dans un document budgétaire au cours de l'exercice (BP+DM).

Dans les réalisations en fonctionnement et en investissement, les montants s'entendent en incluant les rattachements.

I. <u>Présentation du résultat de clôture et du résultat cumulé.</u>

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 du budget principal de la commune avant reprise du résultat antérieur présente un excédent de 547 493.67€.

		Fonctionnement	Investissement
Réalisation de l'exercice	Dépenses	3 143 581,48€	1 196 659,28€
Realisation de l'exercice	Recettes	3 691 075,15€	815 622,08€
Résultat 2022		+ 547 493,67€	-381 037,20 €
110541444 2022			
Report de l'exercice	Dépenses		43 098,17€
2021	Recettes	+348 447,27€	
P 4 > - / - 1' 2022	Dépenses	0,00€	141 005,47€
Restes à réaliser 2022	Recettes	0,00€	0€
	Fonctionnement	+ 895 940,94 €	
Résultat Cumulé	Investissement		- 337 939,03 €

II. <u>Détail section de fonctionnement.</u>

A. Dépenses

Le compte administratif retrace les crédits ouverts et les crédits consommés, ce qui permet d'arrêter le pourcentage de réalisation.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 3 036 395,97€ soit un taux de réalisation de 95,57%.

	Fonctionnement Dépenses	Crédits ouverts	Crédits réalisés	% de
		2022	2022	réalisation
011	Charges à caractère général	789 770€	724 122,76€	91,69%
012	Charges de personnel	1 891 100€	1 853 815,83€	98,03%
014	Atténuations de produits	68 405€	57 585€	84,18%
65	Autres charges de gestion courante	262 152,03€	243 573,84€	92.91%
66	Charges financières	146 000€	138 902,08€	95,14%
67	Charges exceptionnelles	2 000€	81,46€	4,07%
68	Provisions	18 315€	18 315€	100%
	Total des dépenses Réelles de	3 177 742,03€	3 036 395,97€	95,55%
	Fonctionnement (I)			
	Pour informati	ion dépenses d'ordre		
042	Transfert entre section : amortissements (II)	108 828€	107 185,51€	98,49%
023	Virement à la section d'investissement (III)	694 917,24€	- €	0,00%
	Total des Dépenses (I+II+III)	3 981 487,27€	3 143 581,48€	78,07%

Le tableau ci-après fait état des dépenses réalisées au cours de l'exercice 2022 y compris les rattachements par comparaison aux dépenses réalisées en 2021.

Les dépenses réelles de fonctionnement font apparaître une augmentation de 6,58% soit 199 952,60€ par rapport à l'exercice 2021 dont 18 315€ de rattrapage de provisions obligatoires pour Compte Epargne Temps.

S'agissant des dépenses de personnel, l'augmentation de 3.5% du point d'indice à compter du 1^{er} juillet 2022, la revalorisation des catégories C et la réinternalisation d'une partie importante de l'entretien des locaux expliquent la majeure partie de la hausse.

Concernant le chapitre des charges générales, la diminution des dépenses d'entretien des locaux (-52 962€) est compensée par le programme de travaux dans les bâtiments communaux (+58 670€), l'augmentation des dépenses d'électricité et de carburants (+ 19 547€) et le déploiement du nouveau logiciel métier (+16 000€).

A contrario, la charge des intérêts de la dette est en diminution.

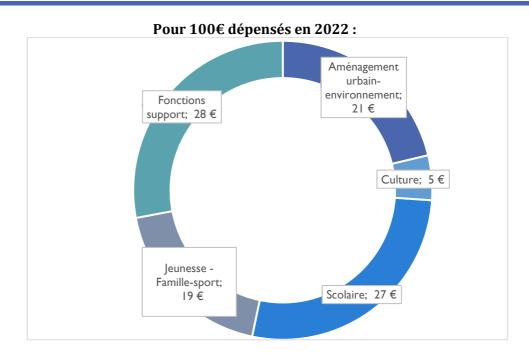
	Fonctionnement Dépenses	2021	2022	Évolution
			(réalisé+rattaché)	2022/2021
011	Charges à caractère général	669 235,27€	724 122,76€	+8%
012	Charges de personnel	1 716 496,35€	1 853 815,83€	+8%
014	Atténuations de produits	62 083€	57 585€	-7%
65	Autres charges de gestion courante	233 353,31€	243 573,84€	4%
66	Charges financières	153 837,44€	138 902,08€	-10%

67	Charges exceptionnelles	0€	81,46€	-%
68	Provisions	2 000€	18 315€	816%
	Total des dépenses réelles de	2 837 005,37€	3 036 395,97€	7.03%
	fonctionnement (I)			

Pour information dépenses d'ordre

042	Transfert entre section (II)	79 025,89 €	107 185,51€	
	Total des Dépenses (I+II)	2 916 031,26€	3 143 581,48€	7,80%

En 2021, la commune de Saint Evarzec dépense 463 € par habitant pour ses charges de personnel et 183€ pour ses charges générales.En moyenne, les communes appartenant à la même strate démographique dépensent respectivement 458 € et 245€ (données DGCL).



B. Recettes.

Comme pour les dépenses, il est nécessaire de comparer les crédits ouverts et les réalisations réelles de l'exercice 2022.

Le taux de réalisation global des recettes est de 101,04% et les recettes perçues en 2022 s'élèvent à 3 691 075,15€.

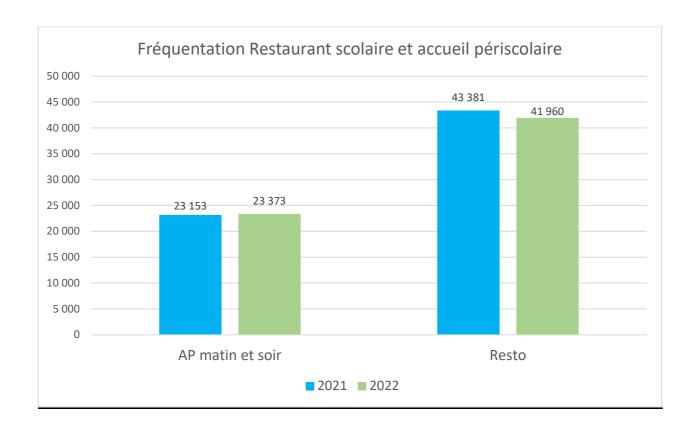
	Fonctionnement Recettes	Crédits ouverts	Crédits réalisés	% de
		2022	2022	réalisation
013	Atténuation de charges	27 100€	35 722,48€	131,82%
70	Produits des services du domaine des	267 980€	272 902,17€	101,84%
	ventes			
73	Impôts et taxes	2 703 222€	2 740 279,69€	101.37%
74	Dotations subventions participations	606 900€	611 300,48€	100,73%
75	Autres produits de gestion courante	34 000€	13 363,84 €	39.31%
76	Produits financiers	10€	10,14€	101,40%
77	Produits exceptionnels	13 828€	17 496,35 €	126,53%
	Total recettes réelles de fonctionnement	3 653 040€	3 691 075,15 €	101,04%

L'analyse suivante permet d'observer que les recettes réelles de fonctionnement sont en hausse de 3,02% par rapport à 2021.

Il convient de noter une érosion des recettes issues des accueils de loisirs et de la restauration scolaire en raison notamment de la mise en place de la cantine à 1€ (compensée sur le chapitre des dotations) et d'une moindre fréquentation du restaurant scolaire. (cf, évolution ci-après).

Les recettes fiscales augmentent grâce aux droits du mutation (+28 196€) et à la revalorisation des bases de taxes foncières. Les attributions de compensation diminuent en lien avec les transferts de compétence à la CCPF.

	Fonctionnement Recettes	2021	2022	Évolution 2022/2021
013	Atténuation de charges (assurance statutaire)	38 049,18€	35 722,48€	-6,12%
70	Produits des services, du domaine, des ventes	276 080,79€	272 902,17€	-1,15%
73	Impôts et taxes	2 691 565,89€	2 740 279,69€	1,81%
74	Dotations subventions participations	542 474,75€	611 300,48€	12,69%
75	Autres produits de gestion courante	4 054,86€	13 363,84 €	228,81%
76	Produits financiers	8,45€	10,14€	-
77	Produits exceptionnels	30 523,51€	17 496,35 €	-42,68%
	Total recettes réelles de fonctionnement	3 582 757,43€	3 691 075,15€	+3,02%



En 2021, la commune de Saint Evarzec perçoit 31€ par habitant de DGF contre 149€ pour les communes de même taille. (données DGCL).

III. <u>Détail de la section d'Investissement.</u>

A. Dépenses réelles d'investissement.

Les tableaux ci-après reprennent les informations du compte administratif.

Il s'agit dans un premier temps de comparer les montants ouverts au budget et les montants réalisés. Le taux de réalisation des dépenses d'investissement est de 79,55% et le montant des dépenses réelles est de 1 194 856.88€

	Investissement dépenses	Crédits ouverts 2022	Crédits réalisés 2022	% de réalisation
16	Emprunts et dettes	552 000€	549 151.61€	99,48%
	Dépenses d'équipement	950 015.41€	645 705.27€	67,97%
D	épenses réelles d'investissement	1 502 015,41€	1 194 856,88€	79,55%

Les éléments suivants permettent de comparer les évolutions des dépenses réalisées entre 2021 et 2022. Il est à noter que la section d'investissement est votée par opération. Les 3 principales opérations en 2022 sont :

- ✓ Le solde de l'aménagement de la plaine de loisirs de Mousterlan : 226 999,14€
- ✓ Les achats divers pour 124 295.87€ dont le tracto-pelle pour 68 736€ et l'équipement informatique des écoles pour 26 599,32€
- ✓ La fin de la salle de motricité pour 123 739.01€

	Investissement dépenses	2021	2022
16	Emprunt et dette	564 290,11€	549 151,61€
	Dépenses d'équipement	945 163,62€	645 705,27 €
Dépenses réelles d'investissement (I)		1 509 453,73€	1 194 856,88€

En 2021, la commune de Saint Evarzec réalise 267€ par habitant de dépenses d'équipement contre 320€ pour les communes de même taille mais rembourse ses emprunts à hauteur de 155€ par habitant contre 76€ pour les autres communes (données DGCL).

B. Recettes d'investissement.

Le tableau suivant compare les crédits ouverts et les crédits consommés sur l'exercice. Le taux de réalisation des recettes réelles est de 100,52% pour un montant de recettes réelles de 706 634,17€.

	Investissement Recettes	Crédits ouverts 2022	Crédits réalisés 2022	% de réalisation
10	Dotations fonds divers	175 000€	177 875,82€	100,54%
13	Subventions d'investissement	168 000€	168 758,35€	100,45%
1068	Excédent fonctionnement capitalisé	360 000€	360 000€	100%
	Recettes réelles d'investissement (I)	703 000€	706 634,17€	100,52%

Pour information Recettes d'ordre

021	Virement de la section de fonctionnement (II)	694 917, 24€	0€	-%
040	Opérations d'ordre de transfert (III)	108 828€	107 185,51 €	98,49%
	Total des Recettes (I+II+III)	2 411 015,81€	1 809 471,99€	75,05%

Il est difficile de comparer les exercices sur le plan des recettes d'investissement étant donné le décalage de perception des subventions.

La commune a perçu 73 236,56€ de FCTVA en 2022, un montant relativement faible par rapport au montant des dépenses de l'année précédente. Le changement de mode de calcul n'intégrant plus les dépenses d'aménagement de terrain dans l'assiette du FCTVA fait perdre 75 000€ à la commune.

La perception de 104 639.26€ de taxe d'aménagement traduit le dynamisme des autorisations d'urbanisme.

IV. <u>État de la dette.</u>

Le capital restant dû au 31/12/2022 s'élève à 3 993 147.39€

L'encours de la dette représente 1098€ par habitant fin 2022 contre 717€ pour les communes de la même strate.

V. <u>Vue agrégée du budget principal et des budgets annexes</u>

Le budget commerce relais se clôture sur un excédent de fonctionnement de 3 943,59€.

5 000€ de loyer ont été perçus. En investissement, des travaux d'insonorisation ont été réalisés pour 4 418,78€ et financés par les excédents cumulés.

La vente de l'atelier relais n°12 a été constatée sur l'exercice 2022 pour 72 000€.

Ce budget se clôture donc sur un déficit de fonctionnement de 4 419,29€ (taxe foncière et intérêts des emprunts) et un excédent d'investissement de 24 403,33€. Le remboursement du capital des emprunts soit 48 203,39€ étant compensé par les écritures de cession du bâtiment.